



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 8 février 2021

Sessione di l' 8 di ferraghju di u 2021

Lieu : Bastia

Décision N° 2021-8

Objet : Désignation d'un membre représentant la Chambre des Territoires au Comité de suivi Plan Rilanciu

Oggetu : Disignazione di u ripriscintante di a Camera di i Territorii in u cumitatu di seguitu Pianu Rilanciu

L'an deux mille vingt et un, le huit février, la Chambre des Territoires convoquée le 25 janvier 2021 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CECCALDI Attilius, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, VANNI Hyacinthe

Etait absent, ayant donné pouvoir :

M. TOMASI Petr'Antone à Mme PROSPERI Rosa

Etait absent, excusé et représenté :

M. DOMINICI Jean-Baptiste représenté par Mme TERRIGHI Charlotte (maire de Vignale)

Etaient absents et excusés : Mme et M.

PONZEVERA Juliette, POLI Antoine

Etaient absents : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François-Marie, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, SARGENTINI François, TALAMONI Jean-Guy

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-8, relatif à la désignation d'un membre représentant la Chambre des Territoires au COPIL Plan Rilanciu.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

DESIGNE

Monsieur Don-Marc ALBERTINI comme représentant au sein du comité de suivi qui sera mis en place dans le cadre du Plan Salvezza è Rilanciu conformément aux dispositions de la délibération de l'Assemblée de Corse n°20-2020 du 27 novembre 2020.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni